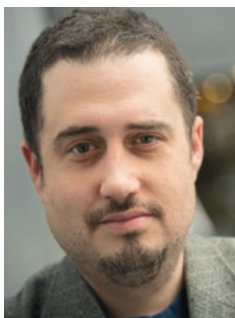


INFOSARTEC

MOT DU PRÉSIDENT



© ROBERT ETCHERRY

UNE ONDE DE CHOC

Vous êtes déjà tous au courant, la nouvelle ayant créé une véritable onde de choc le mois dernier. Suite à la suppression par le **CRTC** de l'obligation pour **Séries +** de consacrer 1,5 million de dollars par an au financement de dramatiques originales en langue française, il n'a fallu que trois jours à son propriétaire, **CORUS**, pour mettre un terme au développement de ses trois projets de fiction en français.

Dans sa grande naïveté, le **CRTC** avait espéré que les simples exigences de *Dépenses en émissions canadiennes* imposées aux groupes comme **CORUS** étaient suffisantes pour les inciter à financer de nouvelles productions de langue française. Avait-il oublié que **CORUS** est aussi propriétaire de nombreux services de langue anglaise dans lesquels il pouvait puiser pour nourrir ses canaux francophones ?

Telle était déjà notre principale angoisse, lors des audiences du 23 novembre 2016 à propos du renouvellement des licences de tous les grands groupes de télédiffuseurs francophones privés (**Bell Média**, **Québecor Média**, **Groupe V**, **Corus** et **Télétoon**). Ces audiences survenaient dans le contexte d'une importante révision du cadre réglementaire amorcée à la suite de la consultation publique *Parlons Télé (Let's Talk TV)* qui témoignait d'une ferme volonté de déréglementer. Principalement axée sur les problèmes de la télévision anglophone, cette consultation répondait fort mal à la spécificité de notre télévision francophone. Le secteur de langue française allait-il encore jouer le rôle de dinde de la farce et se voir dangereusement rogné ? Du côté canadien-anglais, tout n'est

pas rose non plus. Pour les cinq prochaines années, on estime la baisse du financement consacré aux *Émissions d'intérêt national* à quelque 200 millions de dollars.

L'abandon des trois séries francophones est d'autant plus navrant que **Séries +**, si elle portait bien son nom, aurait pu jouer d'audace comme elle l'a déjà démontré dans le passé en lançant des projets comme *François en séries* et *Plan B*, pour ne nommer que ceux-là et devenir une sorte de « **HBO** québécois ». Dans une époque où la concurrence étrangère, notamment **Netflix**, frappe à grands coups de pieds à nos portes, réduire l'offre d'émissions de langue française est une aberration. Le 13 juin dernier, la **SARTEC** faisait front commun avec l'**AQTIS**, l'**UDA**, l'**ARRQ**, l'**ADISQ** et l'**AQPM** afin d'exiger la révision de la décision du **CRTC**. Vous pouvez d'ailleurs lire notre communiqué de presse sur notre site Web. Notre combat perdurera aussi longtemps que cette dangereuse épée de Damoclès menacera notre industrie.

Dans un tout autre ordre d'idée, je vous invite à lire dans les pages qui suivent le reportage de Manon Vallée sur les ateliers que j'ai organisés et animés dans deux écoles secondaires où les élèves issus des communautés culturelles sont largement représentés. Dans le cadre du *Groupe de travail sur la diversité dans les dramatiques*, et afin de s'attaquer à la problématique du manque de couleur sur les écrans québécois, nous avons organisé ces deux ateliers afin d'éveiller les passions et d'outiller et les jeunes qui désirent percer le monde de l'audiovisuel. Grâce à mes invités allumés et charmants, les deux ateliers ont été une belle réussite. L'entreprise se poursuivra d'ailleurs l'an prochain dans de nouvelles écoles secondaires.

—Mathieu Plante

SOMMAIRE

VIE ASSOCIATIVE

- 2 Nouveaux membres
- 2 Bienvenue dans l'équipe de la SARTEC!
- 2 Avis de recherche
- 9 Félicitations !
- 10 Formations à venir

REPORTAGE

- 3 Rencontre sur la diversité culturelle à l'écran
- 7 Réouverture de l'ALENA

ÉTAT DES NÉGOCIATIONS

- 11 Entente ANDP - SARTEC

CHRONIQUE DE LA CAISSE

- 12 Arnaque du faux technicien : 4 conseils pour s'en prémunir



Claude Robinson, nommé Officier de l'Ordre national du Québec. Page 10

■ Nouveaux membres

Depuis notre dernier numéro (avril 2017), nous comptons les nouveaux membres suivants :

- Hervé BAILLARGEON
- Marie-Christine BERGERON
- Marie-Ève BOISVERT
- Claude BRIE
- Carol CAFARDY
- Jean-Marie COMEAU
- Alexandre COUTURE
- Julie DAOUST
- Natalie DUBOIS
- Carl DUBUC
- Jean-René DUFORT
- Charles-Alex DURAND
- Joanie DUROCHER-GAREAU
- Richard GENEST
- Juliette GOSSELIN
- Geronimo INUTIQ
- Yan LANQUETTE-TURGEON
- Patricia LÉGER
- Marquise LEPAGE
- Florence LONGPRÉ
- Alice MIREBEAU
- Saida OUCHAOU-OZAROWSKI
- François PAGÉ
- Emmanuelle PLANTE
- Marie-Hélène POIRIER
- Line RICHARD
- Jonathan ROBERGE
- Paul ROLLINS
- Marc SECLIN
- Mathieu ST-ONGE
- Mariana TAYLER
- Isabelle Julie TINCLER
- Sandrine VIGER-BEAULIEU
- Geoffrey VIGIER
- Éric WARIN

INFO SARTEC

Société des auteurs de radio,
télévision et cinéma

L'Info-SARTEC est publié par la SARTEC
dont les bureaux sont situés au :

1229, rue Panet
Montréal, (Québec) H2L 2Y6
Téléphone : 514 526-9196
Télécopieur : 514 526-4124
information@sartec.qc.ca
www.sartec.qc.ca

La SARTEC défend les intérêts de ses membres dans le secteur audiovisuel (cinéma, télévision, radio) et est signataire d'ententes collectives avec Radio-Canada, Télé-Québec, TVA, TVOntario, TV5, l'ONF, l'ANDP et l'AQPM (APFTQ).

■ Bienvenue dans l'équipe de la SARTEC!

Nous souhaitons la bienvenue à Luckner Déry, Vanessa Uribe Dufresne et Roxanne Ouellet qui se sont récemment joints à l'équipe de la SARTEC.



Luckner Déry remplace notre collègue Jun Li au poste de commis comptable durant son congé de maternité. Diplômé en comptabilité et en économie, Luckner a plus de 16 ans d'expériences dans le domaine de la finance, de

la comptabilité, de l'audit d'entreprises et de la gestion des ressources humaines. Il a travaillé dans plusieurs entreprises en Haïti et au Québec.



Vanessa Uribe Dufresne occupe le poste de technicienne en documentation juridique. Elle détient un diplôme de techniques juridiques, un certificat en droit et un baccalauréat en science politique. Vanessa possède

une bonne expérience dans la gestion des dossiers judiciaires et le service à la clientèle. De 2012 jusqu'à tout récemment, elle a travaillé au Tribunal administratif du Québec. Elle préparait les documents juridiques, assurait le suivi, effectuait la recherche législative, jurisprudentielle et doctrinale, procédait à l'analyse de contrats et assistait les avocats et les juges.



Roxanne Ouellet, CRHA, est titulaire d'une Maîtrise en relations industrielles, son sujet de mémoire portait sur la représentation collective des travailleurs

autonomes, c'est à ce moment qu'elle a commencé à s'intéresser à ceux-ci, à vouloir défendre leurs droits, trouver des façons d'améliorer leurs conditions de travail et leur accessibilité aux régimes de protection sociale. Ces sept dernières années, Roxanne a travaillé à l'UDA comme agente de relations de travail, dans divers secteurs, tels que la télé, le cinéma, le doublage, le multimédia, les variétés, le théâtre. Cette expérience lui a donné la piqure et le goût d'en connaître plus sur les divers métiers de la culture. « Je suis très heureuse de maintenant faire partie de l'équipe de la SARTEC et ainsi poursuivre ma lutte pour la défense des droits des artistes et artisans qui contribuent à la richesse culturelle du Québec et de toute la francophonie canadienne. »

■ Avis de recherche

Nous avons des redevances versées par les producteurs privés ainsi que des chèques de Radio-Canada pour les personnes suivantes : Succession Bernard Devlin, Succession Raymond Garceau, Succession Noël Vallerand, Émile Asselin, Pierre David, Arlette Dion, Gilles Élie, Jacques Paris, Jean-Marie Poirier.

Enfin, la Commission du droit d'auteur nous a demandé d'agir comme fiduciaire des droits qu'elle a fixés pour l'utilisation d'extraits d'œuvres de Raymond Guérin produites par la SRC.

Si vous connaissez l'une ou l'autre de ces personnes, communiquez avec Rosilien Sénat-Millette au (514) 526-9196.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

Mathieu Plante

VICE-PRÉSIDENTE

Joanne Arseneau

ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES

Michel Duchesne

Huguette Gervais

Martine Pagé

Louis-Martin Pepperall

Anita Rowan

Luc Thériault, délégué des régions

Marie Vien

SECRÉTARIAT

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Yves Légaré

CONSEILLÈRE PRINCIPALE EN RELATIONS DE TRAVAIL

Angelica Carrero

CONSEILLÈRE SENIOR EN RELATIONS DE TRAVAIL

Roxanne Ouellet

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

Soud Moursli

ADMINISTRATEUR

Rosilien Sénat Millette

TECHNICIENNE JURIDIQUE

Vanessa Uribe Dufresne

TECHNICIENNE EN DOCUMENTATION JURIDIQUE

Anne-Marie Gagné

COMMIS COMPTABLE

Jun Li (EN CONGÉ DE MATERNITÉ)

Luckner Déry

COMMIS À L'ENTRÉE DE DONNÉES

Jeannine Baril

Marie Carmel Philibert

COMMIS DE BUREAU

Alice Andrieu

RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS

Manon Gagnon

CONCEPTION GRAHIQUE ET INFOGRAPHIE

Christine Houde

APPELS À FRAIS VIRÉS

Les membres hors Montréal ne doivent pas hésiter à faire virer leurs frais d'interurbain pour communiquer avec la SARTEC.



RENCONTRE SUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE À L'ÉCRAN

Le **Groupe de travail sur la diversité à l'écran** a pour mandat d'évaluer la situation de la diversité à l'écran et de proposer des pistes de solution. La première rencontre du groupe en milieu interculturel a eu lieu lundi le 24 avril à l'école Joseph-François-Perreault en présence d'une soixantaine de jeunes sportifs du secondaire.

Si la diversité culturelle est souvent absente de nos écrans, elle était bien présente dans la salle!

INVITÉS :

Orlando Arriagada, producteur et fondateur Productions Pimiento

Richard Haddad, directeur, Québecor contenu. Président Création et développement QMI-Groupe TVA. Fictions (productions originales).

Ivy Yukiko Ishihara Oldford, réalisatrice. Courts métrages : *L'olivier*, *Point de mire*.

Kadidja Haïdara, auteure. *Les Béliers*, *Quart de vie*, *Le Chalet*.

Ayana O'Shun, actrice. *Les beaux malaises*, *Pour Sarah*, *Caméra Café*. Productrice et réalisatrice du documentaire *Les mains noires*.

Raphaël Martin, producteur. Productions Pimiento

Animateur : **MATHIEU PLANTE**
Professeur responsable : **SANDRA MICHEL**



PHOTO DE MANON VALLÉE © PATRICK BEAULIEU

La rencontre débute par la présentation de chacun et leur histoire télévisuelle, ce qui les a amenés à faire ce métier.

■ Adolescent, **Raphaël Martin** était intéressé par la littérature. Comme ses parents étaient souvent absents, il écoutait beaucoup de télévision. Il a grandi avec elle, a appris à vivre grâce à elle. Il a étudié à L'inis et travaille depuis quelques années dans le milieu de la télévision. Il est aujourd'hui producteur chez Pimiento.

■ **Kadidja Haïdara** avoue que si elle était au secondaire aujourd'hui, elle serait assise à la place des jeunes devant elle, en train de ne pas écouter ce qui se dit. Comme les jeunes dans la salle, elle était très sportive. Elle a d'ailleurs un frère qui joue pour les Alouettes de Montréal. Elle confie qu'elle rêvait d'écrire et comme sa mère les a élevés seule, son frère et elle, **Kadidja** a beaucoup écouté la télé elle aussi. Après des études en cinéma et télévision à l'université, elle entre à L'inis où elle apprend son métier.

■ Comme bien des mamans haïtiennes, celle d'**Ayana O'Shun** voulait que sa fille fasse de grandes études et devienne médecin. La jeune femme étudie donc en sciences à l'école secondaire puis poursuit sa formation au cégep où elle réalise que les sciences, ce n'est pas pour elle! Un cours optionnel en cinéma lui fait découvrir que c'est le médium parfait pour parler aux gens, communiquer. Elle entreprend des études en cinéma où on lui conseille d'apprendre à jouer pour être en mesure de mieux diriger les acteurs. **Ayana** écoute ce conseil et prend goût au jeu, devient actrice. Elle participe à de nombreuses émissions de télé. Mais la vie semble la ramener à faire son propre cinéma. Elle écrit, réalise et produit le film documentaire *Les mains noires - Procès de l'esclave incendiaire*, qui lui vaut un passage à *Tout le monde en parle*. Le film est sélectionné dans plusieurs festivals.

■ **Mathieu Plante** a deux parents auteurs, le chemin semble donc tout tracé pour lui. Il n'a pas fait d'études en scénarisation, il a appris sur le tas, a appris à écrire en lisant. Mathieu ajoute à l'intention des jeunes que ce n'est pas un métier évident, que les fins de mois sont parfois difficiles à boucler.

■ C'est la photographie qui a mené **Ivy Yukiko** au cinéma. Elle fait de la photo au secondaire, mais elle aime aussi écrire, elle aime le jeu d'acteur. Elle trouve que le cinéma rassemble tout ce qu'elle aime. Sa mère aussi voulait qu'elle fasse quelque chose de payant dans la vie, mais **Ivy** choisit d'étudier le cinéma à l'université. Même si elle déteste la théorie, elle reconnaît qu'elle y a obtenu la meilleure note de son parcours universitaire et admet aussi que la théorie lui est encore très utile aujourd'hui dans son métier de réalisatrice. Par après, elle travaille à Toronto et Montréal puis va travailler cinq ans au Japon. Elle passe au documentaire, s'intéresse de plus en plus à la politique, ouvre ses horizons. Pour elle, le documentaire est un questionnement sur ce qui se passe dans le monde. Elle revient à Montréal et

entre à L'inis où elle étudie la réalisation. Elle a réalisé quelques courts métrages qui se sont distingués dans les festivals.

■ **Richard Haddad** a commencé sa vie professionnelle comme avocat, mais il aimait plus ou moins ce qu'il faisait. Il étudie alors en communication et journalisme et commence à travailler en télévision où il fait presque tout : acheter les lunchs, interviewer des invités, organiser des auditions, etc. Il adore cet aspect du métier, le contact avec les comédiens. Il découvre qu'il aime le contenu en télé et entre à L'inis en 2000 où il fait le programme long, profil producteur. Il est maintenant producteur pour Contenu QMI-TVA, chez Québecor. C'est lui qui reçoit et lit les projets, les dramatiques que TVA achète. Il reçoit les auteurs et les réalisateurs qui viennent présenter leurs projets et quand il en choisit un, il s'assure que ce projet rejoint bien leur public.

C'EST UN MÉTIER DIFFICILE, C'EST DIFFICILE PERCER ET JE NE PENSE PAS QUE MES CHEVEUX FRISÉS ONT À VOIR AVEC MON SUCCÈS.

■ **Orlando Arriagada** est originaire du Chili et comme les jeunes présents dans la salle, il a pratiqué le sport d'élite dans son pays d'origine (le 800 mètres et le 1500 mètres). Quand il cesse de faire du sport, il entre en droit à l'université, mais on l'accepte seulement s'il continue l'entraînement sportif. **Orlando** refuse. Ne sachant trop ce qu'il veut faire, il entre à l'université en communication où il reconnaît lui-même avoir été bon élève. Pour l'un de ses travaux de fin d'année, il doit produire un diaporama, un montage d'images et de son, sur un sujet choisi. Ses camarades de classe choisissent de faire des portraits, mais lui, il voit plus grand. Il décide de faire un projet sur les gares du Chili, dont certaines sont magnifiques. L'une d'elles fut d'ailleurs dessinée par Gustave Eiffel. Les gens du chemin de fer s'enthousiasment pour son projet et lui facilitent les choses en lui offrant ainsi qu'à son équipe des billets de train gratuits et des chambres d'hôtel. **Orlando** contacte des étudiants en photographie et en musique pour s'assurer des meilleurs résultats.

Quand son professeur voit le résultat final et les moyens qu'**Orlando** a utilisés pour arriver à ses fins, il lui dit : Ce que tu as fait là, ça s'appelle être producteur.

Sa vocation est trouvée. Pendant 2 ans, il produit des films publicitaires au Chili, mais il trouve indécent le fait de dépenser autant d'argent pour de la pub alors que des gens meurent de faim dans ce pays qui vit alors sous la dictature de Pinochet. Il fait une demande d'immigration au Canada et débarque au Québec il y a de ça 25 ans...



De gauche à droite : Orlando Arriagada, Richard Haddad, Ivy Yukiko, Mathieu Plante, Kadidja Haïdara, Raphaël Martin et Ayana O'Shun

À cause de ses excellents résultats à l'université au Chili, **Orlando** est tout de suite accepté à l'Université Concordia alors qu'il ne parle pas un seul mot de français! Il apprend la langue sur le tas, avec ses amis. À la fin de ses études, il représente Concordia dans un concours interuniversitaire en tant que producteur et gagne le concours. Il commence à travailler dans le milieu, produit des capsules pour la télé. Quand il fait son documentaire sur un boxeur cubain, sa véritable carrière commence. Il fonde la maison de productions Pimiento qui a pour but de montrer l'Amérique latine à la télé québécoise et montrer que cette Amérique ce n'est pas seulement des tout-inclus ou des narcos...

Orlando martèle qu'il faut travailler fort dans ce métier, qu'il faut viser l'excellence et que le milieu au Québec est élitiste et blanc, blanc, blanc... Il croit qu'il faut continuer à tenter de changer les choses, à imposer de la diversité et des accents d'ailleurs à la télé comme à la radio.

LA REPRÉSENTATION DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE EST PLUS GRANDE DU CÔTÉ DE LA TÉLÉ AMÉRICAINE.

MP: La diversité culturelle à l'écran, qu'en pensez-vous, comment ça se passe pour vous?

Une tangente semble se dégager de cette réflexion. Pour la plupart des invités, la couleur de l'accent ou les origines familiales ne sont pas la donne principale pour réussir dans le milieu des médias. L'excellence, le travail ardu semblent être davantage la clé du succès. Comme me dit elle-même **Kadidja**, « c'est un métier difficile, c'est difficile percer et je ne pense pas que mes cheveux frisés ont à voir avec mon succès. » **Orlando** de son côté croit que l'absence de diversité à l'écran tient au fait « qu'on est pas assez bons ». Il faudra selon lui que les gens qui proviennent de la diversité et qui veulent se tailler une place dans le milieu travaillent très fort, qu'il ►

y ait davantage de gens dans les écoles de formation, etc. Il raconte que la première fois qu'il a fait un pitch au Québec en tant que producteur, on lui a suggéré d'aller travailler à la

QUELQUES PERSONNES REGARDENT « LE CHALET », MAIS EN GÉNÉRAL, CES JEUNES ÉCOUTENT DES CLIPS, DES VIDÉOS SUR YOUTUBE, DES ÉMISSIONS SUR NETFLIX, ETC.

télé communautaire! « Je suis compétitif, je veux être bon, je veux que ma compagnie soit différente des autres. 80% de mes employés viennent de partout dans le monde. Ça fait partie de notre ma signature. »

Kadidja renchérit, par exemple, que si elle veut un personnage haïtien dans une de ses séries, il lui faudra l'imposer. Il faut vendre cette idée, il faut que les producteurs acceptent de faire des auditions, de chercher ces gens hors des circuits nor-maux. Il faut faire l'effort si on veut que les choses changent : « C'est plus facile de faire un casting tout blanc. Moi mon père vient du Mali et j'ai envie de montrer cette diversité à la télé. » **Orlando** insiste : « C'est un métier qui est très compétitif. » **Richard** envoie la question dans la salle : les jeunes sont-ils dérangés par le manque de diversité à la télé? Que pensent-ils de ce débat?

La salle s'agite, mais reste muette. **Kadidja** enchaîne et raconte qu'à leur âge, elle a vu l'émission *Jasmine* à la télé et c'est là qu'elle a appris qu'elle était une « mulâtre », mais que ça ne l'a pas affectée. Elle relance les jeunes de la salle. On leur demande dans la foulée s'ils écoutent la télé, la télé qui se fait au Québec. La réponse dans l'ensemble est non... Quelques personnes regardent *Le chalet*, mais en général, ces jeunes écoutent des clips, des vidéos sur YouTube, des émissions sur Netflix, etc. La représentation de la diversité culturelle est plus grande du côté de la télé américaine. Il semble donc que les jeunes n'aient pas de difficulté à s'identifier à ce qu'ils voient.

Ayana raconte qu'à ses débuts comme comédienne, on lui offrait à elle et ses camarades issues des communautés culturelles, des rôles de pute ou de vendeuse de dope. C'est uniquement là qu'on voyait les Noirs et les Latinos à la télé quand il était question de drogues ou de prostitution.

Ivy Yukiko a monté une équipe avec des partenaires pour trouver des comédiens de culture différente. Chaque année, ils offrent à 5 ou 6 personnes des cours de jeu, leur font des démos, etc. Elle raconte avoir voulu monter une équipe technique de gens de toutes cultures autre que la culture dominante et qu'elle

s'est fait reprocher par un technicien blanc de faire de la discrimination. « J'ai le droit de trouver des gens et de leur donner de l'expérience! », revendique-t-elle. Elle a fini par monter son équipe technique composée uniquement de femmes, mais blanches parce qu'elle n'a pas trouvé preneur de son ou de DOP issus d'autres cultures. Elle s'en dit étonnée et cherche le moyen d'aider les gens à remplir ces postes.

Kadidja insiste. Il faut foncer, il ne faut pas se décourager ni abandonner : « S'il n'y a personne qui vous ressemble, vous risquez d'avoir ce rôle! » **Raphaël** surenchérit : « Votre réalité sera la vôtre, ce sera votre réalité, restez focalisé sur votre but. » **Kadidja** et son frère qui joue pour les Alouettes de Montréal ont la même philosophie bien qu'ils aient des passions différentes : « Il faut garder le cap sur ce qu'on veut. »

Richard conseille aux jeunes qui en ont envie de se former dans ce domaine de foncer : « Le bassin de comédiens des communautés est petit, on a de la misère à trouver des comédiens. Allez-y! » **Ivy Yukiko** conclut : « Si la porte est fermée, défonce! »

Raphaël dit être tout à fait représentatif de la majorité : un gars, blanc hétérosexuel... Il se souvient très bien lui aussi de l'émission *Jasmine* qui l'a marqué parce que le personnage principal était une femme, noire, et que de plus, elle occupait un poste de pouvoir. « Ce serait bien que les Noirs soient autre chose que des Noirs à la télé ». Il ajoute être un des seuls blancs à travailler chez Pimiento. C'est lui la minorité visible dans la boîte!

Bien que les jeunes présents dans la salle soient davantage tournés vers la télé américaine, **Kadidja** précise que la réalité de ces Afro-Américains n'est pas la même que la sienne, mulâtre québécoise. **Mathieu** ajoute que bien que les États-Unis connaissent de graves problèmes de racisme bien davantage qu'ici, du côté de la diversité à l'écran, ils sont en avance sur nous.

Ayana gagne sa vie comme comédienne, mais continue d'avoir besoin d'écrire et de réaliser : « Il va y avoir de plus en plus de demandes de comédiens des communautés culturelles, ajoute la jeune femme. Il n'y a pas beaucoup de ces comédiens donc il va y avoir beaucoup de travail pour eux. »

« Avoir une tribune, c'est avoir de l'influence, c'est passer un message », conclut **Raphaël** pour inciter les jeunes à travailler dans le secteur de la télé et des médias.

Sandra Michel, la professeure responsable elle-même haïtienne conclut la rencontre sur ces paroles bien senties : « Il n'y a pas beaucoup de diversité culturelle à la télévision. Il n'y a pas de lecteur de nouvelles noir, il y a de belles voix de Noirs à *La Voix*, mais ils ne gagnent pas! » Elle ajoute au bénéfice des élèves : « Ce qu'on te dit ici, c'est qu'il y a de la place pour toi si ça t'intéresse. »

SUITE À LA PAGE 9 ►

PAR MATHIEU PLANTE



LA RÉOUVERTURE DE L'ALENA MENACE-T-ELLE NOTRE CULTURE ?

Le 6 juin dernier, le milieu culturel était convié à un événement spécial organisé par la **Coalition pour la diversité culturelle** et l'**ADISQ** à propos de la réouverture de l'ALENA. Depuis plusieurs décennies, diverses politiques culturelles, tant provinciales que fédérales (subventions, crédits d'impôt, cadre réglementaire, etc.) ont favorisé la création d'une forte industrie culturelle québécoise, autant dans l'audiovisuel et

de la libre concurrence et l'économie de marché basée sur la libre circulation des biens et services. Deux règles fondamentales sont en effet à la base dans tous ces accords : les pays signataires doivent faciliter l'entrée et la sortie des biens et services sur le territoire et éliminer toutes discriminations favorisant les produits locaux. Cette logique touche tous les aspects de l'économie... incluant normalement la culture.

148 ÉTATS ONT VOTÉ EN FAVEUR DE L'EXEMPTION CULTURELLE ET LA NATURE PARTICULIÈRE DE LA CULTURE A ÉTÉ RECONNUE.

la musique que dans le secteur de l'édition. Ces politiques ont pu être mises en œuvre, malgré les accords de libre-échange, grâce à l'essentielle exemption culturelle, précieux garde-fou qui permet à nos gouvernements de favoriser la culture nationale. Or, la réouverture de l'ALENA, mise en branle par Donald Trump, qui inquiète considérablement les joueurs de la scène culturelle, menace-t-elle directement la culture québécoise ?

Véronique Guèvremont, vice-doyenne de la Faculté de droit de l'Université Laval et titulaire de la Chaire UNESCO sur la diversité culturelle a lancé le bal en nous présentant une radiographie des accords de commerce. Depuis toujours, les objectifs généraux des accords de libre-échange sont fondés sur l'idéologie libérale, les principes

Toutefois, lors de la négociation du premier accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE) en 1987, qui éliminait des droits de douane et réduisait de nombreuses barrières non tarifaires, le Canada a négocié une exemption culturelle générale, qui lui permettait de continuer à élaborer des politiques en soutien à sa culture. Le Canada a maintenu cette exemption lors de l'ALENA en 1992, même si le Mexique, nouveau signataire de l'accord, ne s'en est pas prévalu.

Mais au cours des années qui ont suivi la signature de l'ALENA, les choses ont commencé à mal tourner, et la reconnaissance du statut particulier de la culture a joué du YO-YO. En 1995, lors des discussions de l'Organisation mondiale du commerce, les défenseurs de l'exemption culturelle ont subi un premier revers. À l'OCDE en 1998, ce fut de nouveau l'échec dans un débat sur l'exemption (AMI). Mais en 2001, la Déclaration universelle sur la diversité culturelle de l'UNESCO et l'adoption subséquente, en 2005, de la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles a constitué un retour dans la bonne direction. 148 états ont alors voté en faveur de l'exemption culturelle et la nature particulière de la culture a été reconnue. ►

DEPUIS SA CRÉATION
TÉLÉFILM CANADA
PROTÈGE L'INDUSTRIE
CINÉMATOGRAPHIQUE

MONTANTS INVESTIS

3,3 G\$

NOMBRE DE LONGS
MÉTRAGES

2000

NOMBRE TOTAL
DE PRODUCTIONS

6200

DIMINUTION DE LA
PART DU MARCHÉ DE LA
MUSIQUE DEPUIS 2005



Mais dans les dernières années, la signature de deux nouveaux accords a réveillé de vieilles angoisses. En 2016, lors des pourparlers sur l'Accord économique et commercial global (AECG) avec l'Europe, le Canada a privilégié une approche chapitre par chapitre, plutôt qu'une exemption culturelle générale. Scénario semblable lors de la signature du maintenant défunt partenariat transpacifique (PTP). Une approche interprétée comme moins favorable et qui peut ouvrir des brèches lors de la renégociation de l'ALENA. En cette ère numérique, où la circulation des œuvres pose de nouveaux défis pour la culture nationale, les gouvernements auront-ils encore le loisir d'adopter les politiques nécessaires à sa protection?

La parole a ensuite été donnée à trois représentants du milieu culturel dans un débat animé par **Alexandre Courteau**. Quel rôle les politiques culturelles ont-elles joué dans l'évolution de leur secteur et l'importance de l'exemption culturelle?

Sylvie Lussier, présidente de la SARTEC de 2008 à 2014, nous rappelle que les volontés politiques de protection culturelle ne datent pas d'hier et ont toujours permis de protéger notre culture. Dès les années 1930, le Canada se dotait d'une société d'État (SRC) ainsi que d'un organisme de réglementation qui allait éventuellement devenir le **CRTC**, afin de nous préserver du géant américain.

« Sans ces mesures, notre industrie n'existerait tout simplement pas. Par exemple, depuis sa création il y a 50 ans, Téléfilm Canada a investi 3,3 milliards de dollars dans 6200 productions, dont 2000 longs métrages. »

« Pour notre ancienne présidente, les choses ont commencé à mal tourner en 1999 lorsque le **CRTC** a pris la décision de ne pas encadrer le numérique. Et dans la dernière mouture des règles du **CRTC**, de nombreuses exigences en matière de contenu canadien ont été diminuées, ce qui n'augure rien de bien rassurant non plus.

Pour **Pascal Assathiany**, directeur général des **Éditions du Boréal**, l'industrie du livre a bien changé au fil des ans. Jusqu'aux années 1960, il n'y avait qu'une dizaine de libraires au Québec et encore moins d'éditeurs. C'était un marché envahi par les étrangers, notamment la Française Hachette qui achetait de nombreux éditeurs québécois. Tout a changé en 1981. La *Loi 51* sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre stipulait alors qu'à l'exception des manuels scolaires, les acheteurs

institutionnels devaient se procurer tous leurs livres dans des librairies agréées sur leur territoire. La survie du secteur littéraire a donc été rendue possible pas l'encadrement gouvernemental qui a permis à la production québécoise d'occuper quelque 50 % de parts de marché. La renégociation de notre accord avec nos voisins du sud risque-t-elle de tout remettre en question?

« Si la réouverture de l'ALENA en vient à permettre aux librairies américaines de vendre des livres aux bibliothèques québécoises, ce serait catastrophique pour le livre d'ici. »

Solange Drouin, vice-présidente aux affaires publiques et directrice générale de l'ADISQ a poursuivi le portrait sous l'angle du milieu de la musique.

« Les quotas de musique en français à la radio, ça nous a beaucoup aidés. Les années 1990, par exemple, ont été des années fastes. Mais le numérique est venu tout bousculer. »

Depuis 2005, les parts de marché ont en effet diminué d'au moins 70 %.

« L'achat de musique par voie numérique augmentait, mais jamais assez pour essuyer les pertes encourues. »

Et depuis 2014, même les ventes numériques ont commencé à fléchir. Le point de bascule est désormais franchi. Mais les trois panellistes partagent le même avis : il n'est jamais trop tard pour réagir.

Le mot de la fin a été réservé à **Raymond Bachand**, conseiller stratégique chez Norton Rose Fulbright et conseiller spécial du gouvernement du Québec pour l'ALENA.

Tout a commencé avec l'immense surprise de l'élection de Donald Trump. Aucun parti politique canadien n'avait prévu renégocier l'ALENA dans un avenir rapproché. Mais tout va pourtant se jouer dans les prochains mois.

« Dans 90 jours, un mandat du congrès sera lancé et c'est seulement ensuite qu'on va entreprendre la renégociation de l'ALENA. C'est un processus qui prendra le temps que ça prendra. Pour l'instant, la culture n'est pas sur la table des négociations. Si les Américains n'abordent pas la question, on va laisser ça lettre morte. Ce sont les Américains qui sont en demande dans ce dossier. » **A**

Nos membres à l'honneur

GALA QUÉBEC CINÉMA

Xavier Dolan,

Juste la fin du monde, Iris du Meilleur film

Yan England,

1:54, Prix du Public

Louis Bélanger, Alexis Martin,

Les mauvaises herbes, Iris du Meilleur scénario

FINALISTES PRIX GÉMEAUX 2017

MEILLEUR TEXTE : SÉRIE DRAMATIQUE

Luc Dionne,

Blue Moon, Saison 2 « Épisode 17 »

Stéphane Bourguignon,

Fatale-Station « Épisode 9 - Le cadavre »

Serge Boucher,

Feux « Épisode 7 »

Bernard Dansereau, Annie Piérard,

Étienne Piérard-Dansereau

L'imposteur « Épisode 2 - Flashback »

Isabelle Pelletier, Daniel Thibault,

Ruptures, Saison 2 « Épisode 19 »

MEILLEUR TEXTE : SÉRIE DRAMATIQUE ANNUELLE

Francine Tougas,

Au secours de Béatrice, Saison 3

« Épisode 65 - Au secours de Benoît »

Michelle Allen, Anita Rowan,

L'Échappée, Saison 1 « Épisode 12 »

Anne Boyer, Michel d'Astous,

L'heure bleue, Saison 1 « Épisode 8 »

Marie-Frédérique Laberge-Milot,

O' « Épisode 103 - Les liens du sang »

Danielle Trottier,

Unité 9, Saison 5 « Épisode 114 »

MEILLEUR TEXTE : COMÉDIE

Karina Goma,

Boomerang, Saison 2 « Épisode 18 -

Père manquant, fils crinqué »

Isabelle Langlois,

Lâcher prise, « Épisode 8 - Harmonie du soir »

Martin Petit,

Les pêcheurs, Saison 4 « Épisode 45 - Maximize »

Kim Lévesque Lizotte, Louis Morissette,

Les Simone, « Épisode 4 »

Marie-Andrée Labbé,

Trop, « Épisode 4 »

MEILLEUR TEXTE : HUMOUR

Mathieu Charlebois, Rafaële Germain,

Sébastien Ravary, Pierre-Michel Tremblay,

Info, sexe et mensonges, « Épisode 19 »

Jean-Sébastien Girard,

Olivier Niquet, Frédérick Savard,

La soirée est encore jeune, « Épisode 27 »

Dave Bélisle, Jean-François Chagnon,

Sonia Cordeau, Julien Corriveau, Dominic

Montplaisir, Jean-François Provençal,

Les Appendices, Saison 9

« Épisode 105 - Katherine Levac »

François Avard, Martin Matte,

Les beaux malaises - La grande finale

Marc Brunet,

Like-Moi!, Saison 2 « Épisode 17 »

MEILLEUR TEXTE : JEUNESSE

François Avard, Pascal Barriault,

Mathieu Handfield, Marie-Hélène Lapierre,

Luc Michaud,

Cochon dingue, « Épisode 8 - Araignée »

Caroline Allard, Valérie Caron,

Antoine Desjardins-Cauchon, Stéphane

Dompierre, Marie-Élène Grégoire,

Marie-Lyne Jonas, Marie-Hélène Lebeau-

Taschereau, Benoît Pelletier,

Conseils de famille, « Épisode 23 »

Philippe Gendron, Marie-Hélène Lapierre,
Kristine Metz,

Jérémie, Saison 2 « Épisode 6 -

J'ai-tu l'air de jouer au tennis? »

Marie-Hélène Lapierre,

Jérémie, Saison 2

« Épisode 17 - J'veais t'attendre »

Annabelle Poisson,

Le Chalet, Saison 3 « Épisode 20 »

MEILLEUR SCÉNARIO : DOCUMENTAIRE - ÉMISSION

Sophie Lambert,

Des nuances de sexe et de gris

Mathieu Arsenault, Alix Gagnon,

En cavale

Hugo Latulippe,

Félix dans la mémoire longtemps

Marie-Claude Élie-Morin,

La dictature du Bonheur

Francis Legault,

Le goût d'un pays

Phil Comeau,

Zachary Richard toujours batailleur

MEILLEUR SCÉNARIO : DOCUMENTAIRE - SÉRIE

Jean Lemire,

1000 jours pour la planète - An 3

« Épisode 2 - Arctique : le naufrage

des traditions »

Paul-Maxime Corbin, Catherine Proulx,

De garde 24/7,

« Épisode 22 - Ultime filet social »

Ève Déziel, Boucar Diouf,

Les Boucardises « Épisode 3 - L'Odyssée

du spermatozoïde »

Fred Dompierre,

Les Canadiens : La dynastie des

années 70 « Épisode 2 »

Frédéric Gieling, Shotgun Ménard,

« Épisode 3 - Trois balles dans le corps »

► SUITE DE LA PAGE 6

Le second atelier a eu lieu quelques jours plus tard, le 10 mai, à l'école Saint-Luc, à Montréal. Dans un magnifique auditorium récemment rénové, pas moins de 189 jeunes du deuxième cycle, tous inscrits dans des programmes d'art, sont venus entendre les panelistes. **André Béraud**, premier directeur, dramatiques et longs métrages à la SRC, remplace Richard Haddah et **Orlando Arriagada** a dû se désister. **Alice Tran**, comédienne et animatrice s'ajoute au groupe. Les autres panelistes demeurent les mêmes.

À l'école Saint-Luc, il est davantage question de l'idée de formation en art versus l'apprentissage sur le tas. **Ayana, Alice** et **Mathieu** ont tous trois appris leur métier par eux-mêmes tandis qu'**Ivy, Raphaël** et **Kadidja** ont fait L'inis. Ces derniers disent avoir profité d'un apprentissage accéléré et fait plusieurs rencontres importantes, constituant au final un réseau de contacts très utile.

André Béraud prend les rênes lors de la période de questions. Il sonde les jeunes sur leurs habitudes d'écoute, cherchant à savoir

s'ils se reconnaissent dans la télévision québécoise et si non, pourquoi? Sans surprise, et mis à part quelques exceptions, ces jeunes écoutent surtout des séries américaines.

Lors d'une petite discussion-bilan entre les panelistes à la fin de la rencontre, **Alice Tran** propose que dès l'an prochain, certains jeunes qui en manifestent l'intérêt soient invités à visiter des studios de télé, des plateaux de tournage, des bureaux de production, ou les locaux de L'inis.

Nos panelistes ont adoré leur expérience et souhaitent revenir l'an prochain! **A**



■ Nos membres à l'honneur

Notre collègue Claude Robinson a été chaudement applaudi par les invités et les récipiendaires à la Cérémonie de remise des insignes de l'Ordre national du Québec qui se déroulait le 22 juin dernier à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement. Son nom sera gravé à jamais sur une plaque de granit, en guise de reconnaissance tangible et permanente de sa contribution exceptionnelle à la société québécoise. Inaugurée le 7 octobre 2010 pour souligner les 25 ans d'existence de l'ONQ, cette création est une œuvre du sculpteur Roland Poulin, située à l'entrée Ouest de la promenade Samuel-De Champlain, en bordure du fleuve Saint-Laurent, à Québec.

Sur la photo: Yves Légaré, directeur général de la SARTEC, qui a assuré Claude Robinson de sa solidarité et de son soutien indéfectible dans sa longue bataille judiciaire pour faire respecter ses droits d'auteur.

FORMATIONS À VENIR 2017-2018

- **Écrire une comédie dramatique**
Formateur : Marc Robitaille
- **Portfolio numérique**
Formateur : Geoffroi Garon
- **La présentation d'un projet : le pitch**
Formatrice : Julie Tremblay-Sauvé
- **Écrire l'histoire ou scénariser une biographie et/ou autres événements**
Formatrice : Geneviève Lefebvre
- **L'écriture télé jeunesse**
Formatrice : Marie-France Landry
- **La scénarisation télé et l'écriture à quatre mains**
Formateurs : Sylvie Lussier et Michel Duchesne

Le calendrier de formation continue sera disponible sur notre site Internet et sur notre page Facebook au mois d'août.

CETTE ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE EST OFFERTE GRÂCE À L'APPUI FINANCIER D'EMPLOI QUÉBEC ET DE COMPÉTENCE CULTURE



Entente ANDP-SARTEC

Sans nouvelles de l'ANDP depuis le 3 mai 2016, date de notre dernière proposition de règlement, et faute d'une entente pour procéder à l'audition des griefs déposés par la SARTEC relativement à l'engagement de nouveaux adaptateurs salariés, nous avons demandé une rencontre à l'ANDP afin de faire le point, le 16 mars dernier. Par la suite, les maisons de doublage se sont réunies à quelques reprises pour finalement nous remettre, le 15 mai, une proposition assez semblable à celle déjà refusée par la SARTEC en avril 2016.

Cette proposition comportait une réduction de tarifs pour certains marchés sur laquelle les parties étaient d'ailleurs près de s'entendre (animation, cinéma, DVD, paroles de chansons pour les panneaux d'ouverture et de fermeture), un retrait de certaines de leurs demandes (baisse de tarifs en surimpression vocale et fiction télé), mais absolument rien en ce qui a trait à l'engagement d'adaptateurs maison, un enjeu pourtant central pour nos membres.

Le Comité de négociation de la SARTEC a alors jugé essentiel de rencontrer les membres le 1^{er} juin pour leur faire part de l'état des négociations, mais aussi pour évaluer la pertinence des offres déjà sur la table face à l'évolution du secteur.

En effet, depuis que les négociations ont commencé en 2014, la situation du doublage a nettement changé. Alors qu'en 2014, l'industrie semblait piquer du nez et que le volume de contrats SARTEC avait chuté de près de 7 % par rapport à 2013 ; en 2015, le volume de contrats a été de 40 % supérieur à 2014. Et si, en 2016, on a noté une baisse de 8 % par rapport à 2015, le volume de contrats est, encore là, nettement supérieur à 2014 voire aux années 2012 et 2013.

L'entente entre l'ANDP et l'UDA a donc nettement contribué à une reprise.

Autre élément nouveau, l'adhésion de MEL'S à l'ANDP. MEL'S, ayant repris les activités de TVA en doublage, envisageait ainsi appliquer l'entente ANPD, moins généreuse que l'entente TVA-SARTEC, ce qui entraînerait une perte importante pour les adaptateurs en surimpression vocale.

La veille de l'Assemblée du 1^{er} juin, l'ANDP nous a signifié qu'elle envisageait de garantir un certain pourcentage du volume de contrats, plutôt que d'aborder plus directement l'engagement d'adaptateurs maison.

Ces divers éléments ont été soumis aux membres présents, qui ont dans l'ensemble, appuyé les propositions faites par la SARTEC à ce jour et ont réitéré l'importance qu'ils accordent à la résolution de la question des adaptateurs maison. Tout en étant ouverts à discuter de la garantie d'un volume de travail, ils ont soulevé de nombreuses questions sur ses modalités d'application.

À la suite de cette assemblée, la SARTEC a déposé, le 8 juin dernier, une nouvelle proposition à l'ANDP, qui doit nous répondre incessamment.

ENTENTE SARTEC-AQPM (NOUVEAUX MÉDIAS)

Depuis le 16 novembre 2016, les comités de négociation de l'AQPM et de la SARTEC se sont rencontrés à cinq reprises pour tenter d'en arriver à un accord pour une première véritable entente collective dans ce secteur. Rappelons qu'une simple lettre d'entente, qui ne précise ni les tarifs, ni les

modalités de paiement, ni les conditions d'acceptation et de refus de textes, etc. est en vigueur depuis avril 2011.

Alors que l'AQPM veut négocier un accord succinct, qui s'éloigne de ceux existant en cinéma ou en télévision, la SARTEC a déposé un projet qui s'inspire de l'entente télévision. La SARTEC traite peu de conditions habituelles de travail dans ses ententes (durée de la journée de travail, heures de repos ou de repas, déplacements, etc.), mais davantage du texte, des droits sur celui-ci, de son utilisation, des modalités d'acceptation, des retouches ou des réécritures. En télé, en cinéma ou en nouveaux médias, le respect du texte, de l'auteur et du métier demeure au centre de nos préoccupations et les articles qui encadrent l'utilisation du texte et qui ont déjà fait l'objet de nombreuses discussions lors de la négociation de nos autres ententes nous apparaissent également pertinents en nouveaux médias.

L'approche fort différente des deux parties a transpiré dans les principaux chapitres déposés jusqu'à présent. À la demande de l'AQPM, qui souhaitait étudier les différents dépôts avec ses mandants, les rencontres prévues en mai et juin ont été annulées, mais une séance de négociation est prévue à la mi-juillet.

ENTENTE SRC-SARTEC

Bien que l'entente nous liant à la SRC soit échu depuis juillet 2016, et que la SARTEC ait été disponible dès le printemps 2016, ce n'est que maintenant que la Société se dit prête à négocier. Les représentants de la SRC souhaitaient d'abord terminer leurs négociations avec l'UDA, puis consulter à l'interne avant d'aller chercher un mandat auprès de leur Conseil d'administration. Une première rencontre est prévue le 11 juillet prochain. Rappelons que depuis la fin de *L'auberge du chien noir*, la SRC ne produit plus aucune fiction télévisuelle. L'entente collective continue d'être pertinente pour les textes destinés à la radio et, bien évidemment, pour tout ce qui a trait à l'utilisation du riche répertoire télévisuel radio-canadien. **A**



Arnaque du faux technicien : 4 conseils pour s'en prémunir

Voici comment reconnaître un stratagème de fraude très en vogue par les temps qui courent et la manière de s'en protéger.

Le scénario type

Un « technicien » informatique communique avec vous par téléphone. Il prétend devoir faire, par exemple, la mise à jour d'un logiciel, la décontamination ou la réparation de votre ordinateur. Pour vous convaincre, ce « technicien » affirme que la version de votre logiciel est désuète (ou contaminée) et qu'elle ne sera bientôt plus accessible. Il demande ensuite de se connecter à distance à votre ordinateur pour effectuer une « mise à jour ».

Ce qui se passe en réalité

Le fraudeur souhaite plutôt avoir accès à votre ordinateur afin d'y faire un « balayage » pour recueillir vos identifiants et vos mots de passe. En ayant en main vos informations personnelles, il sera ensuite en mesure de procéder à des transferts de fonds.

À savoir absolument

Le technicien d'une entreprise ne vous appellera jamais pour effectuer de telles mises à jour ou réparations sur votre ordinateur. La vigilance est votre meilleure alliée dans ce type de situation.

4 conseils pour vous prémunir contre ce type de fraude

- 1 N'acceptez jamais qu'un inconnu prenne le contrôle à distance de votre ordinateur;
- 2 N'exécutez jamais d'action à la demande de quiconque;
- 3 Ne fournissez jamais vos informations personnelles (numéro de carte de débit ou de crédit, mot de passe Accès D, NIP, etc.);
- 4 En cas de doute, mettez fin à la conversation et communiquez avec l'entreprise pour laquelle ce « technicien » prétend travailler à un numéro de téléphone obtenu d'une source externe fiable (ex. : Canada 411).

Que faire si vous avez permis au fraudeur d'avoir accès à votre ordinateur?

Communiquez rapidement avec :

- Les Services de cartes Desjardins au numéro qui figure au revers de votre carte de débit ou de crédit.
- Le Centre antifraude du Canada. 



CAISSE DE LA CULTURE

La solution pour les travailleurs autonomes
215, rue Saint-Jacques Ouest, bureau 200
Montréal (Québec) H2Y 1M6
Tél. : 514-CULTURE (514 285-8873)
www.caissedelaculture.com

Source : Charli Côté Gauthier | Mouvement Desjardins

Le présent document vous est fourni à titre indicatif seulement. Vous ne devez pas prendre de décision sur la foi de l'information qu'il contient sans avoir consulté votre planificateur financier de Desjardins ou un autre professionnel. Le planificateur financier de Desjardins agit pour le compte de Desjardins Cabinet de services financiers inc.